

recours en contentieux

Par louart, le 30/03/2020 à 21:07

Bonjour,

J'ai actuellement un accord avec un service contentieux pour des crédits conso. que je ne peux plus rembourser suite a une baisse de revenus à cause d'arrêt maladie. Cet accord court jusqu'à fin août. J'ai fait des démarches pour un rachat de crédit, si cela n'aboutit pas, quel recours puisje avoir ?

J'ai peur qu'un huissier vienne chez moi, je suis très inquiète, très anxieuse.

Merci de votre aide.

Par Visiteur, le 30/03/2020 à 22:35

Bonsoir

Si vous êtes surendettée mais de bonne foi, c'est à dire sans manœuvre frauduleuse, Il vous reste la solution du dossier de surendettement, y avez vous songé ?

Par P.M., le 31/03/2020 à 14:33

Bonjour,

Je vous propose ce dossier...